



≡ OEIL ≡

EVOLUTION DES PAYSAGES EN PROVINCE SUD

*Commune de
DUMBEA*



Observatoire de l'environnement
Province Sud • Nouvelle-Calédonie

SOMMAIRE

1. Présentation de la commune	4
a. Démographie et habitat	4
b. Géographie et gestion des milieux naturels.....	5
c. Contexte socio-économique et agricole	7
2. Description de l'occupation des sols	8
a. Etat des lieux 2010	8
b. Evolution 1998-2010.....	9
3. Indicateur d'artificialisation des espaces	10
a. Etat des lieux 2010	10
b. Evolution 1998-2010.....	12
c. Dynamiques d'évolution des milieux.....	14
4. Synthèse comparative	15
a. Artificialisation et typologie des communes	15
b. Cartogramme de synthèse	17
Conclusion.....	18

TABLE DES CARTES

<i>Carte 1 : Aménagements et activités humaines en 2012</i>	<i>4</i>
<i>Carte 2 : Zones d'intérêt écologique</i>	<i>6</i>
<i>Carte 3 : Zones règlementées d'un point de vue environnemental.....</i>	<i>7</i>
<i>Carte 4 : Occupation du sol en 2010</i>	<i>9</i>
<i>Carte 5 : Niveau d'artificialisation des espaces en 2010.....</i>	<i>12</i>
<i>Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010.....</i>	<i>14</i>
<i>Carte 7 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010.....</i>	<i>18</i>

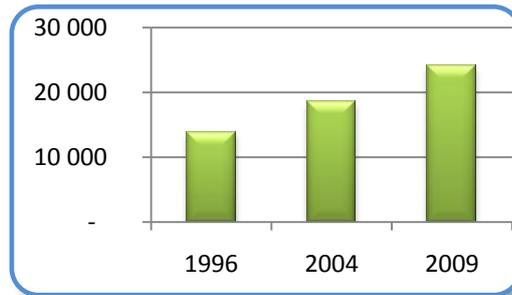
TABLE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Evolution de la population (source : ISEE).....</i>	4
<i>Graphique 2 : Répartition foncière en 2012 (source : ADRAF).....</i>	5
<i>Graphique 3: Répartition communale des types de paysages en 2010.....</i>	8
<i>Graphique 4 : Evolution moyenne des différents paysages communaux entre 1998 et 2010..</i>	10
<i>Graphique 5 : Niveau d'artificialisation des paysages communaux en 2010</i>	11
<i>Graphique 6 : Evolution moyenne de l'artificialisation des paysages communaux entre 1998 et 2010</i>	13
<i>Graphique 7 : Evolution réelle de l'artificialisation des espaces communaux entre 1998 et 2010</i>	13

1. Présentation de la commune

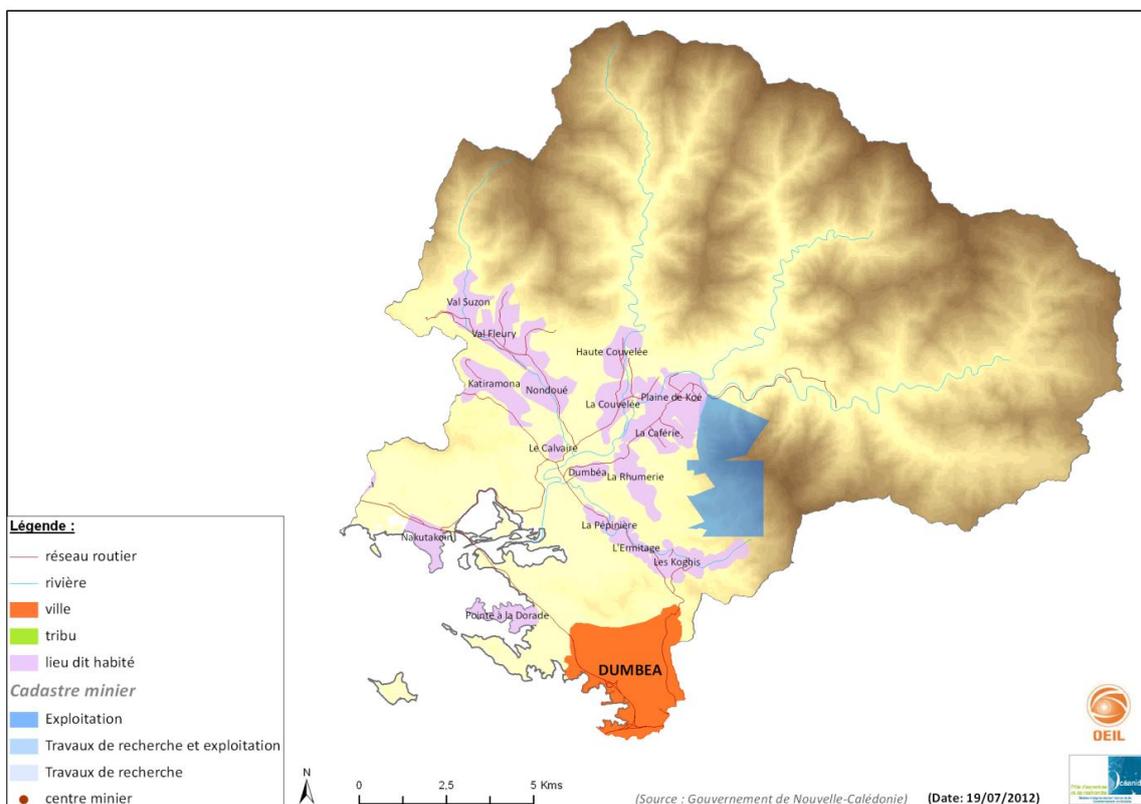
a. Démographie et habitat

La commune de Dumbéa a une surface de 253 km² pour une population de 24 103 habitants (recensement ISEE 2009), ce qui la classe au deuxième rang provincial en termes de densité (95 hab./km²). C'est une des communes à avoir connu le plus fort taux de croissance démographique entre 1998 et 2009 (5,7% par an).



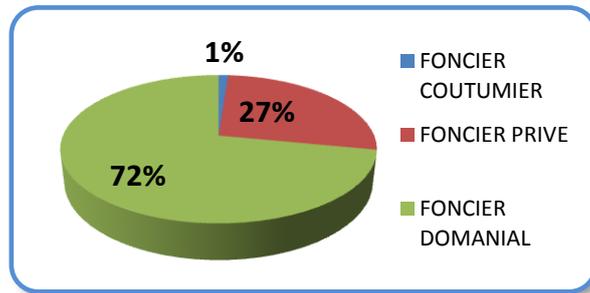
Graphique 1 : Evolution de la population (source : ISEE)

Les zones d'habitat sont réparties sur : une zone urbaine dense qui jouxte l'agglomération Nouméenne, plusieurs lieux-dits plus diffus vers Dumbéa-rivière, et une zone urbaine en développement à Dumbéa sur mer. Les zones minières actuelles, assez peu nombreuses, sont situées sur le versant Nord-ouest des Monts Koghis, à proximité de zones d'habitat.



Carte 1 : Aménagements et activités humaines en 2012

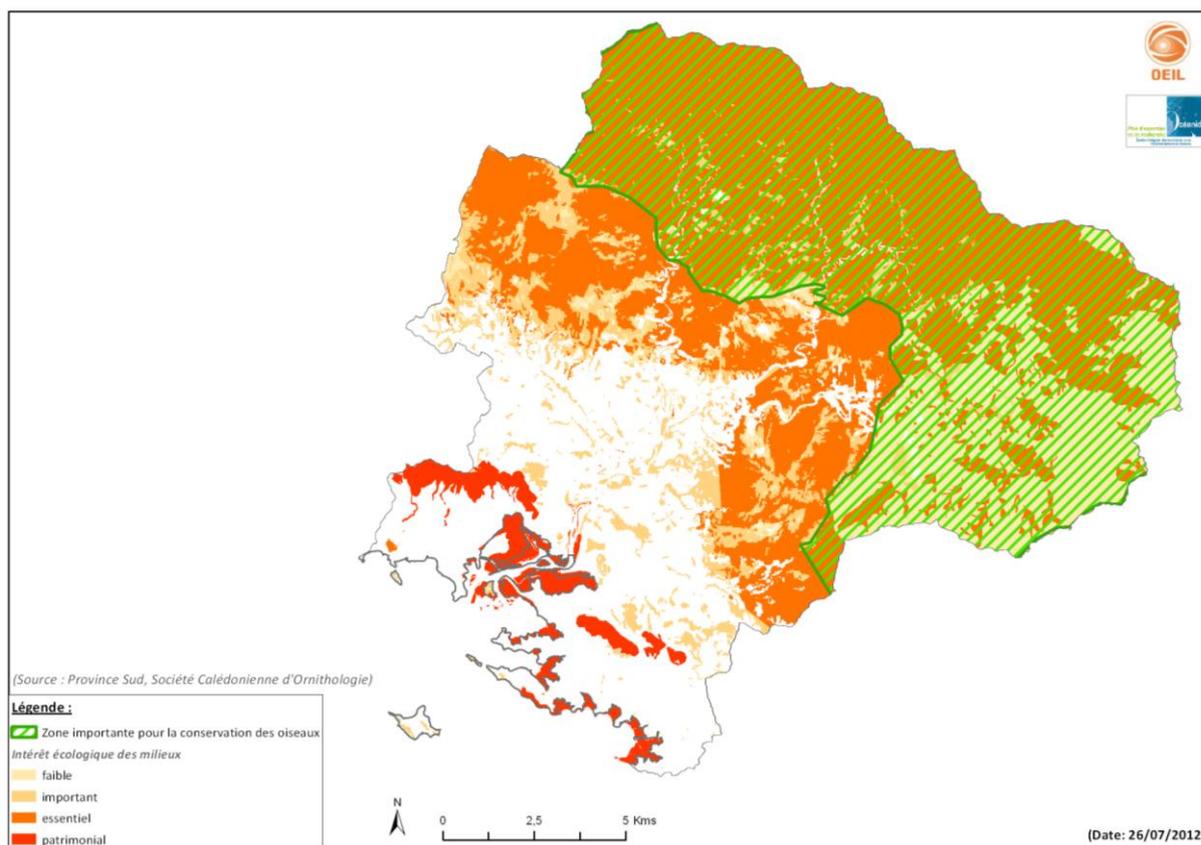
On compte ne compte aucune tribu sur la commune, le foncier est donc surtout de statut privé ou domanial.



Graphique 2 : Répartition foncière en 2012 (source : ADRAF)

b. Géographie et gestion des milieux naturels

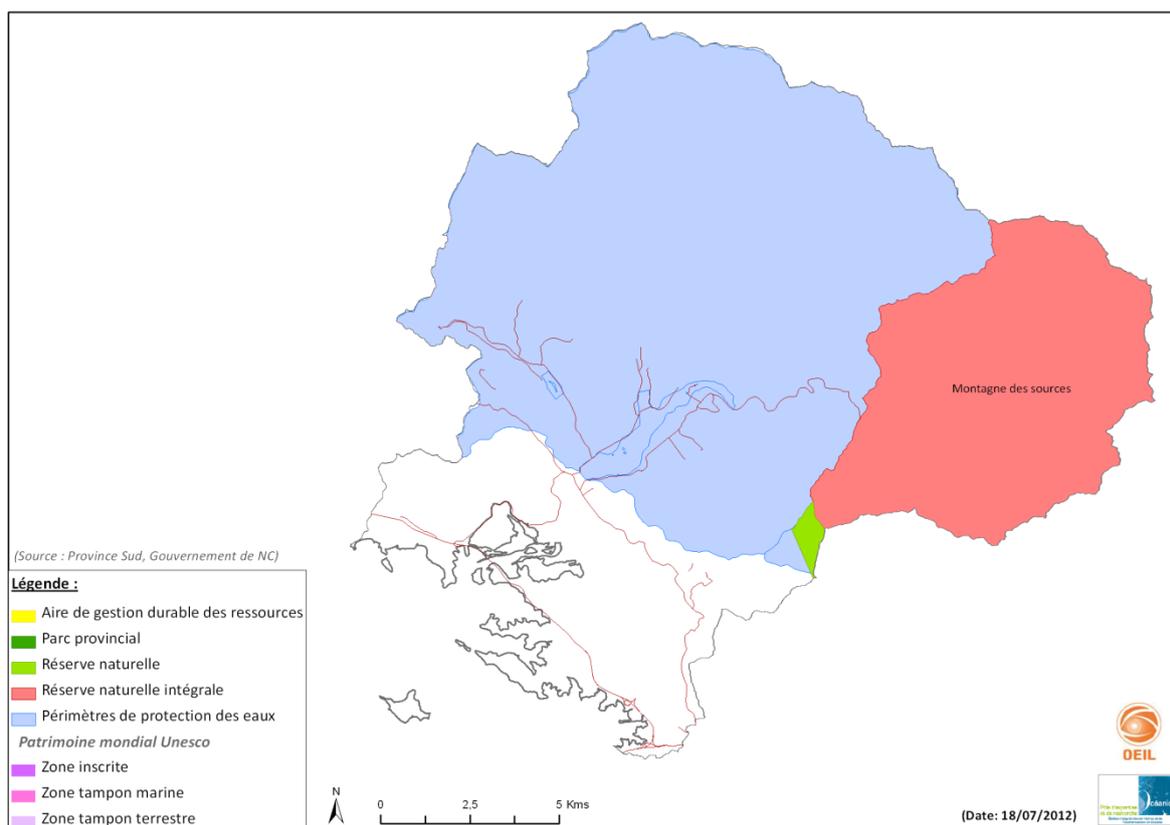
La pluviométrie est importante par rapport aux autres communes de la côte Ouest, notamment en amont du bassin versant de la Dumbéa. La commune abrite des milieux naturels d'une importance considérable : 50 % de la surface communale est classé comme zone d'intérêt écologique essentiel selon la Direction de l'Environnement de la province Sud, et 47 % en zone d'intérêt ornithologique selon la Société Calédonienne d'Ornithologie, principalement dans les hauteurs de la commune. Cependant, ces milieux sont soumis à de fortes pressions liées aux activités humaines actuelles ou passées (campings, randonnées, anciennes mines, écobuages,...) qui engendrent régulièrement des incendies ou de l'érosion. Sur la carte suivante on peut voir que ces milieux à fort intérêt écologique sont principalement situés sur le littoral (mangroves) et en amont du bassin versant de la Dumbéa, là où l'activité minière passée a été intensive.



Carte 2 : Zones d'intérêt écologique

Si elle a fait partie intégrante de l'histoire de la commune, l'activité minière n'est plus aujourd'hui très présente à Dumbéa (les zones d'exploitations ne couvrent aujourd'hui que 3 % de la surface communale) et la commune est reconnue pour son patrimoine naturel à la fois riche et menacé. La rivière Dumbéa fournit une grande partie de la consommation en eau de l'agglomération du Grand Nouméa, et la majorité de la commune est donc constituée en périmètre de protection des eaux¹ (81 % de la surface communale). De même, la surface classée en aire protégée est importante (23 % de la commune) grâce à la réserve naturelle de la Montagne des Sources.

¹ Pour les périmètres de protection des eaux, la protection de l'environnement est un moyen pour préserver la qualité sanitaire de l'eau. Ces périmètres sont donc vastes et pas forcément ciblés sur des zones d'intérêt écologique fort.



Carte 3 : Zones règlementées d'un point de vue environnemental

c. Contexte socio-économique et agricole

Le secteur économique est propre aux milieux périurbains : le secteur d'emploi est très orienté vers les activités de services (67 %), le secteur industriel fournit une part importante des emplois (30 %, notamment grâce aux métiers de la construction, comme dans les autres communes périurbaines), et l'activité agricole est très marginale (3 % des emplois). Le taux de chômage est assez faible par rapport aux autres communes (10 %), bien que la moyenne provinciale soit plus basse (9,6%) en raison du fort taux d'emploi dans le Grand Nouméa.

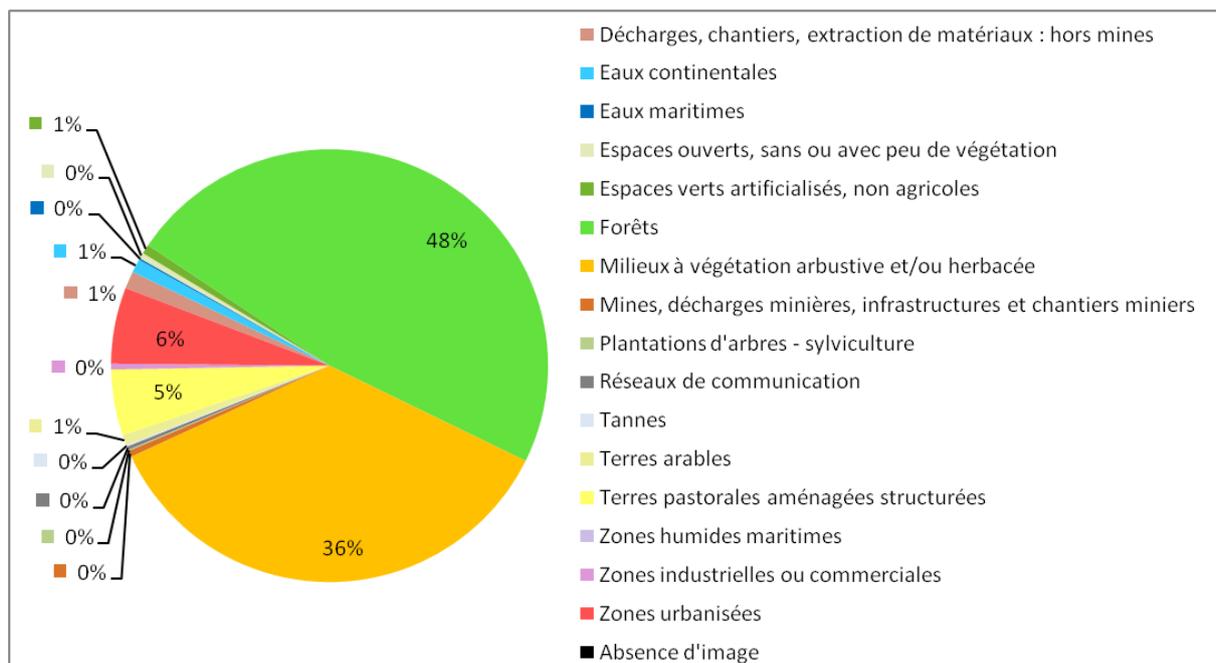
Avec 104 exploitations, l'agriculture reste importante pour une commune périurbaine mais, à la différence de nombreuses communes rurales, les productions sont majoritairement commercialisées, mais la part de la population qui travaille en agriculture (population agricole familiale et employés permanents) est faible. La production végétale est centrée sur l'arboriculture, le maraichage, les jardins familiaux et les cultures associées. La production animale se concentre majoritairement sur les volailles (élevages à Dumbéa Rivière surtout).

Globalement, l'agriculture est relativement intensive, et le paysage agricole fortement artificialisé. Les données sont issues du recensement agricole 2004 de l'ISEE.

2. Description de l'occupation des sols

a. Etat des lieux 2010

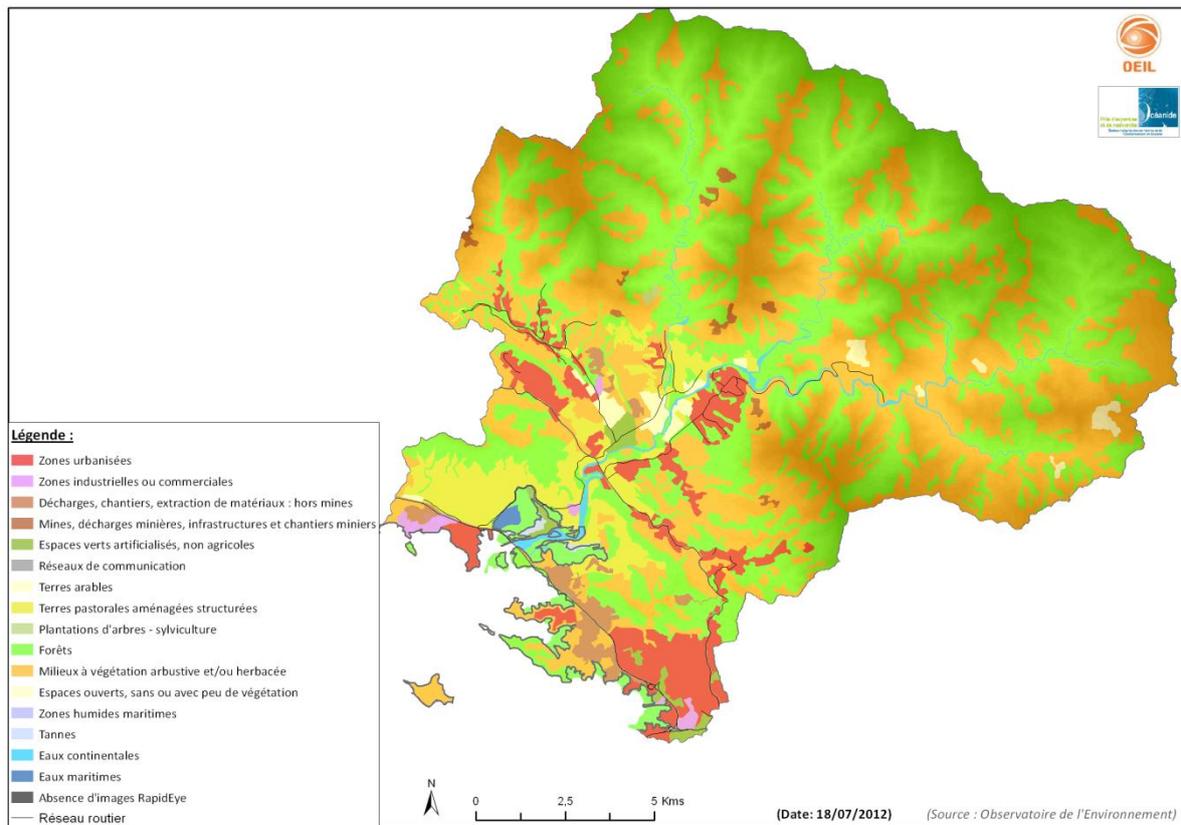
Sur le graphique ci-dessous, on peut voir la répartition des différents types d'espaces sur la commune en 2010. On constate une majorité d'espace forestiers (45%), et de milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (39%). Mais, contrairement à la majorité des communes, la part de milieux urbanisés est importante (6%), mais avec tout de même une forte proportion de terres agricoles (6% aussi), ce qui caractérise bien la situation de commune périurbaine locale.



Graphique 3: Répartition communale des types de paysages en 2010

La carte ci-dessous représente cette occupation des sols en 2010. On note la présence de forêt principalement dans les hauteurs du bassin versant de la Dumbéa. L'aval du bassin versant est surtout composé de milieux à végétation arbustive, témoins d'un passé minier impactant. Enfin, les plaines et zones littorales sont partagées entre terres agricoles et zones urbaines. La pointe Sud de la commune, qui jouxte l'agglomération Nouméenne, est constituée

principalement de zones urbaines ainsi que d'une vaste zone de chantiers sur le site en construction de Dumbéa sur mer.



Carte 4 : Occupation du sol en 2010

b. Evolution 1998-2010

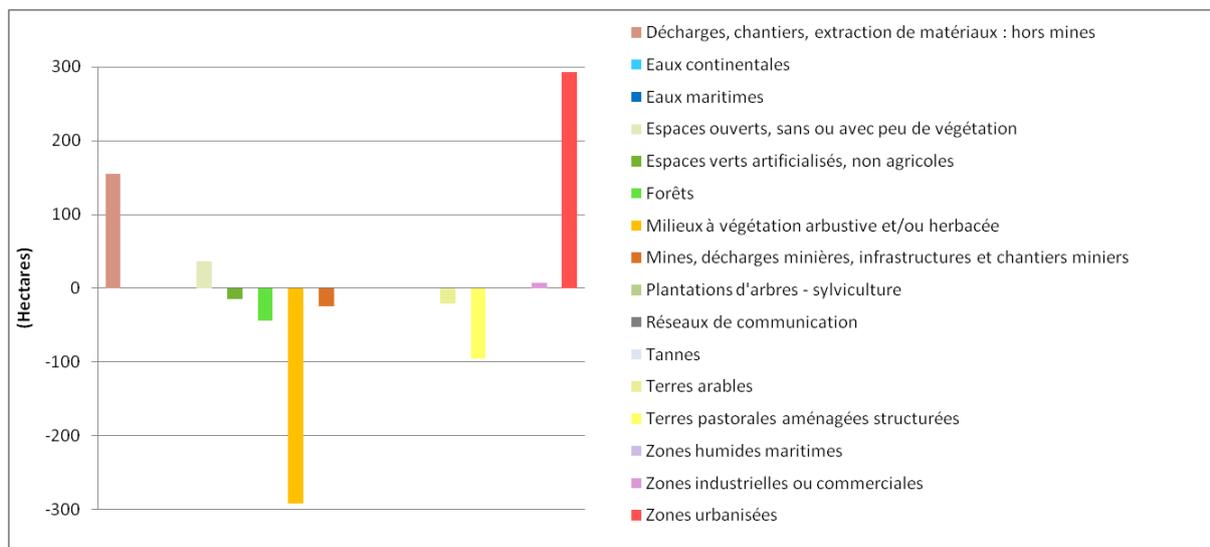
Le graphique suivant nous indique l'évolution des différents types d'espaces entre 1998 et 2010 en hectares. Concernant les principales évolutions :

- on note une très forte évolution des zones urbanisées (principalement dans la zone de Dumbéa sur mer), qui ont empiété surtout sur les milieux à végétation arbustive (savanes) mais aussi sur les terres pastorales et sur les zones déjà en chantier en 1998. Quelques zones de forêt ont aussi laissé place à des zones d'habitat.

- une augmentation des zones de chantiers, destinés à l'agrandissement des zones urbaines, au profit des milieux à végétation arbustive (savanes) et d'anciens chantiers miniers.

- l'impact de l'immense incendie de la Montagne des Sources en 2005 n'est pas vraiment visible ici car l'incendie avait touché essentiellement des zones de maquis, et celui-ci a reconquis les zones incendiées avant 2010. L'incendie participe tout de même à la

diminution des zones de forêt, transformées en maquis en 2010, suite à la reprise végétale sur les zones incendiées.



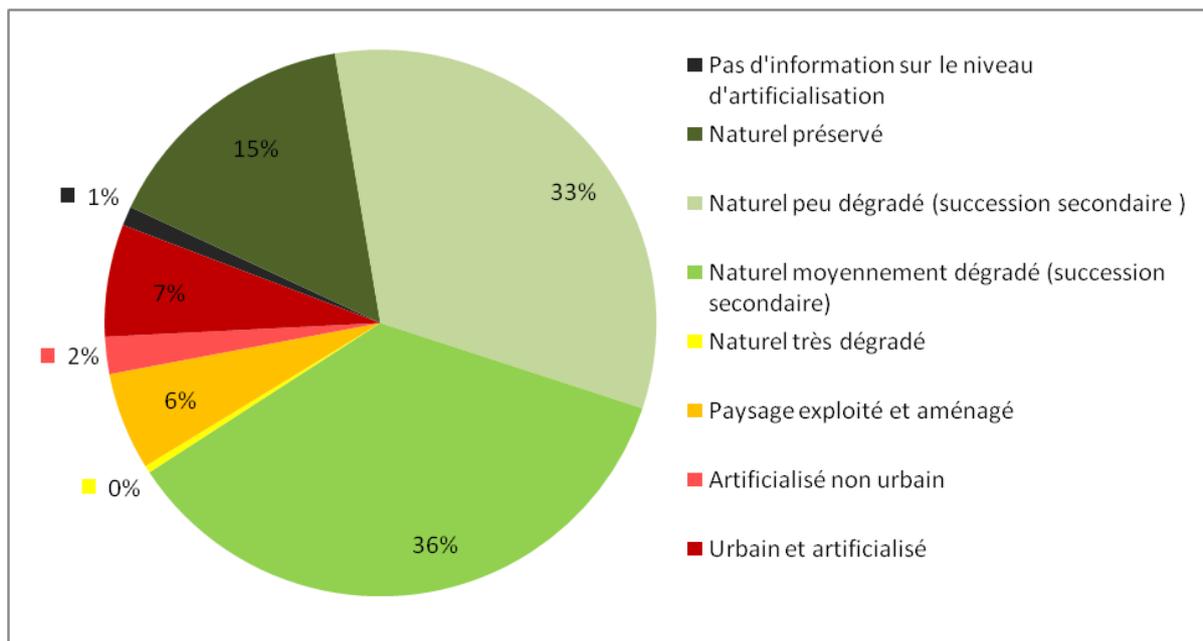
Graphique 4 : Evolution moyenne des différents paysages communaux entre 1998 et 2010

3. Indicateur d'artificialisation des espaces

Un indicateur d'artificialisation des milieux a été construit pour classer les différents espaces selon leur niveau de dégradation ou d'aménagement par les activités humaines. Cet indicateur détermine 7 niveaux d'artificialisation, du très naturel au très urbain.

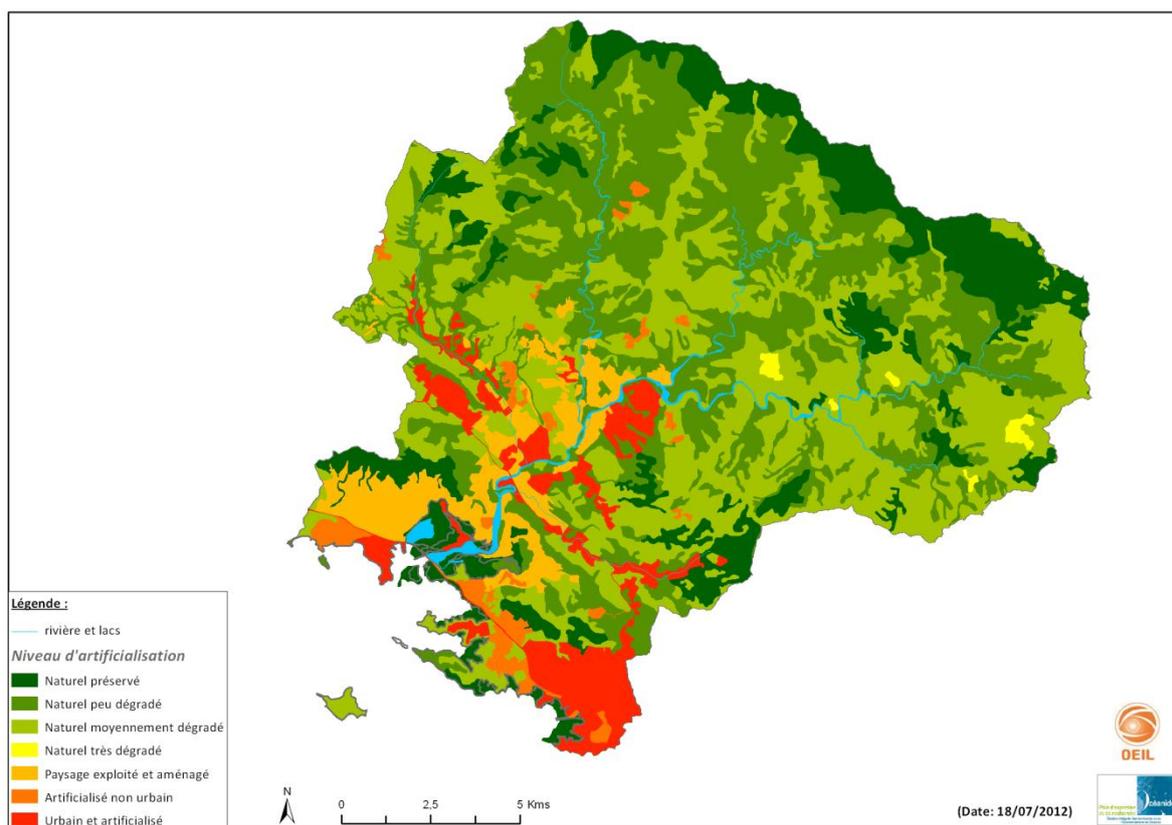
a. Etat des lieux 2010

Le graphique suivant indique donc la répartition des espaces en 2010 sur la commune en fonction de leur niveau d'artificialisation. La situation est assez particulière pour une commune périurbaine en plein développement : 48% des espaces sont des milieux naturels bien préservés, 36 % sont des milieux naturels moyennement dégradés, et 6% des zones agricoles. Les milieux réellement urbains et artificiels ne concernent que 9% de la commune.



Graphique 5 : Niveau d'artificialisation des paysages communaux en 2010

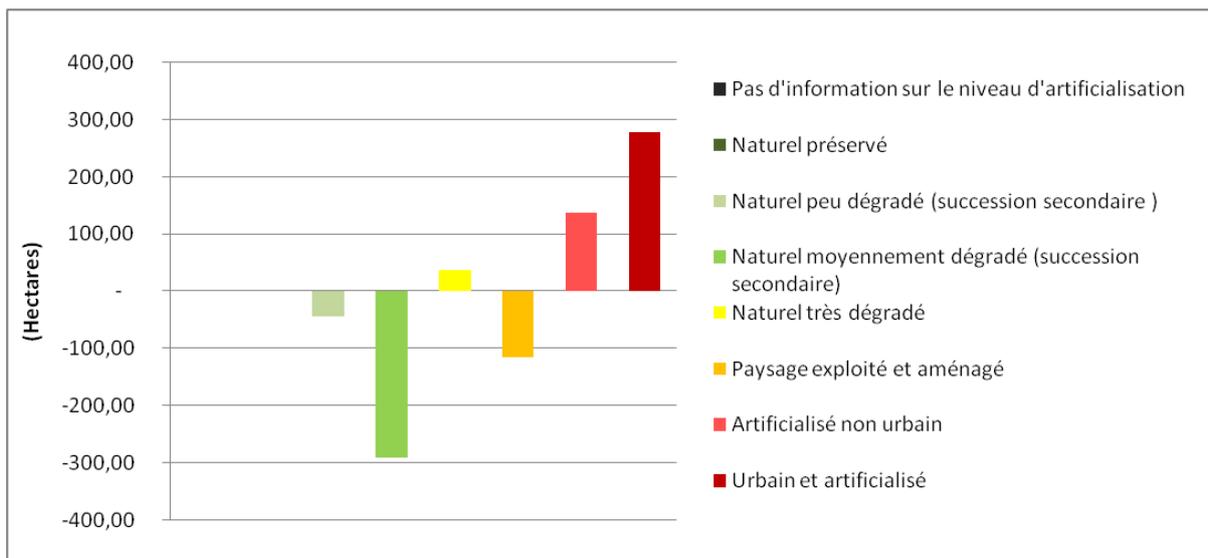
Sur la carte suivante, on note que les milieux très préservés (1 et 2) sont cantonnés en bord de mer (mangroves), sur quelques crêtes des plaines littorales (forêts sèches), et dans les hauteurs du bassin versant de la Dumbéa. Une partie de la zone montagneuse est assez dégradée (3) en raison des incendies liés notamment à l'ancienne activité minière et aujourd'hui à la forte fréquentation du site. Enfin, la plaine et le littoral concentrent les zones très artificielles (6 et 7), entourées de milieux très dégradés (5).



Carte 5 : Niveau d'artificialisation des espaces en 2010

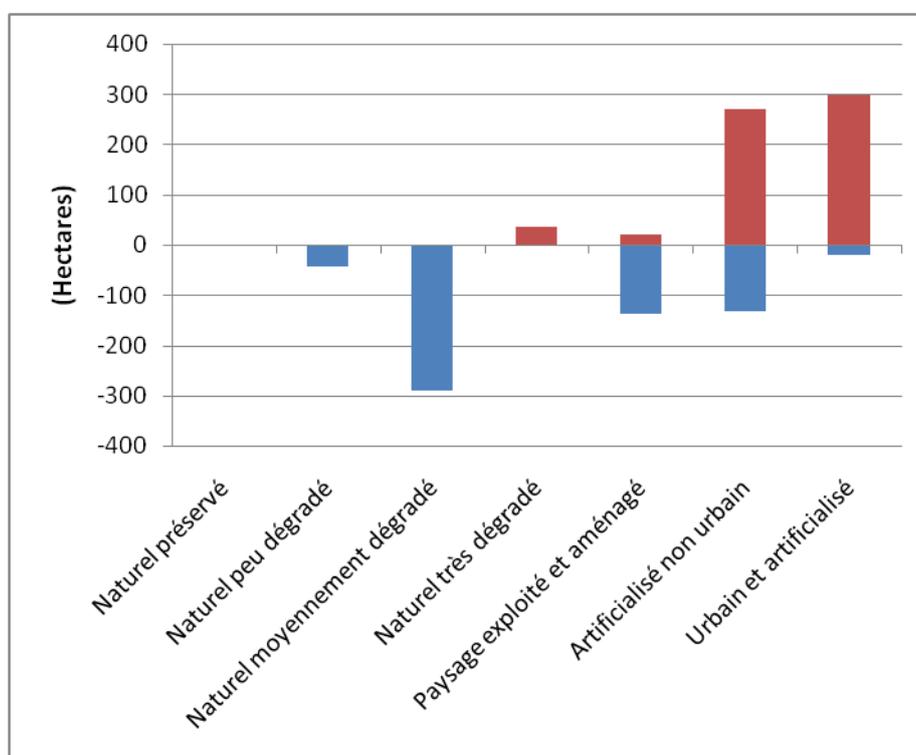
b. Evolution 1998-2010

Le graphique suivante illustre l'évolution globale de cet indicateur dans le temps (entre 1998 et 2010) : on distingue si un type de milieu a augmenté ou diminué en moyenne durant cette période. On note une diminution importante des milieux naturels moyennement dégradés, au profit des milieux très artificialisés, témoignant de l'étalement urbain du à la forte croissance communal. Cependant, les milieux naturels très préservés, pourtant nombreux, n'ont pas subi de diminutions significatives.



Graphique 6 : Evolution moyenne de l'artificialisation des paysages communaux entre 1998 et 2010

Le graphique suivant permet d'apporter plus de précisions sur les évolutions des milieux. Il représente l'évolution réelle (positive et négative de chaque type de milieu). Cela permet de constater que certains milieux comme les milieux artificiels non urbains, ont fortement augmenté à certains endroits mais aussi fortement diminué dans d'autres (certains chantiers sont créés, d'autres sont remplacés par des zones urbaines une fois la construction terminée).

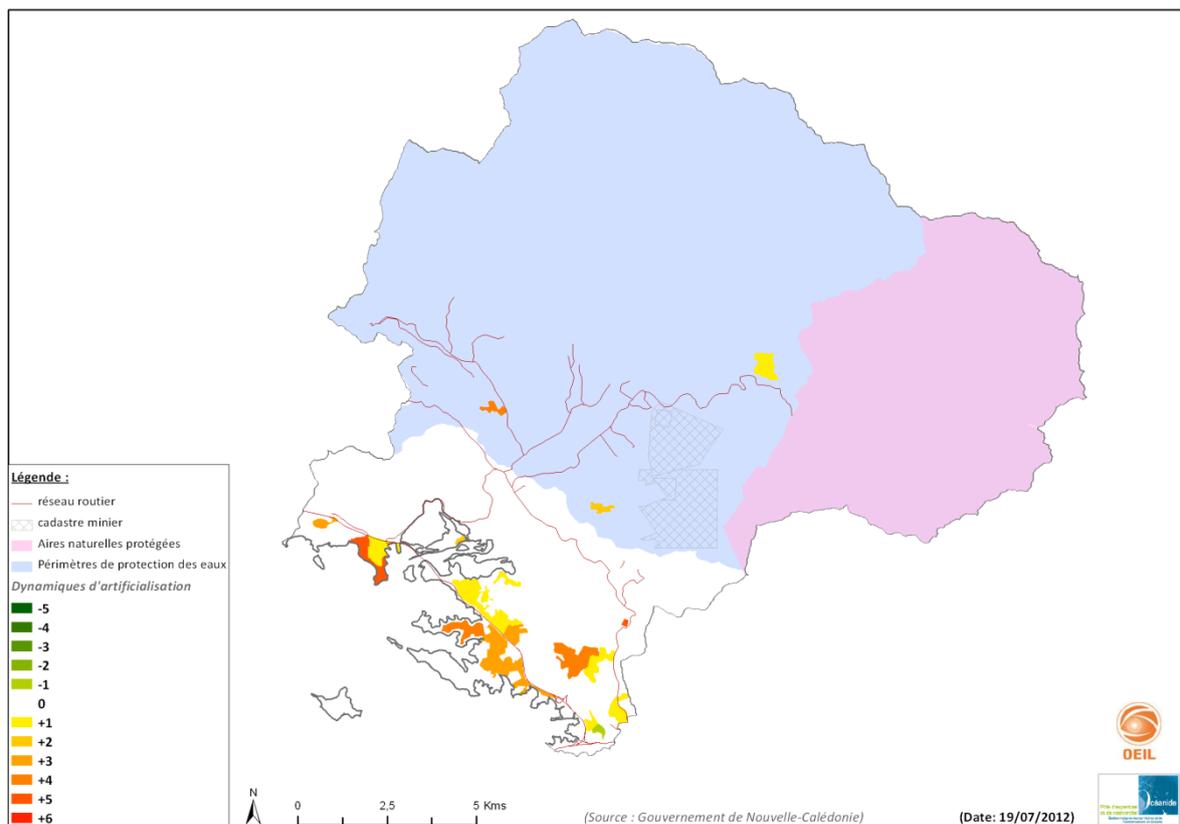


Graphique 7 : Evolution réelle de l'artificialisation des espaces communaux entre 1998 et 2010

c. Dynamiques d'évolution des milieux

La carte suivante permet de localiser les dynamiques d'évolution des milieux. On distingue si un milieu a évolué vers la naturalisation (-) ou l'artificialisation (+), et l'importance de l'évolution selon l'indicateur défini précédemment. Par exemple, une zone correspondant à la couleur «+3» aura évolué de 3 points vers l'urbanisation (elle pourra être passée de l'indicateur 1 au 4, ou du 3 au 6 par exemple). Cette carte ne définit donc pas les types de milieux mais caractérise seulement leurs évolutions.

On peut noter que les évolutions concernent des surfaces assez grandes par rapport aux autres communes, car les zones de développement urbain sont concentrées. De plus, les évolutions fortes sont nombreuses, car plusieurs milieux naturels ont été remplacés par des zones urbaines en quelques années seulement. Cependant, l'évolution de l'artificialisation dans les zones réglementées d'un point de vue environnemental (qui couvrent pourtant une grande partie de la commune) est minime, ce qui témoigne de la distinction choisie entre zones de développement et zones à préserver.



Carte 6 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010

4. Synthèse comparative

a. Artificialisation et typologie des communes

Le tableau ci-dessous met en perspective les résultats des différentes typologies des communes concernant les domaines socio-économique, agricole et environnemental, avec la moyenne de l'artificialisation (sur une échelle de 1 = naturel, à 7=urbanisé) et le coefficient moyen des évolutions de l'artificialisation. Ce coefficient a été calculé selon le total des évolutions en fonction de leur surface et de leur importance (vers le naturel ou l'artificiel), le tout étant rapporté à la surface communale. Ainsi, deux communes ayant connu des évolutions similaires pourront avoir un coefficient différent si leurs surfaces sont très inégales.

<i>Commune</i>	<i>Environnement</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Socio-économique</i>	<i>Moyenne d'artificialisation</i>	<i>Coefficient des évolutions de l'artificialisation</i>
Boulouparis	Intérêt écologique moyen Activité minière importante	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,7	+1,9
Bourail	Intérêt écologique faible Activité minière faible	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,6	+1
Dumbéa	Intérêt écologique très fort Activité minière très faible	Commercial intense	Périurbain aisé en croissance	2,8	+7
Farino	Intérêt écologique très fort Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural aisé inégalités	2,2	0
Ile des Pins	Intérêt écologique	Commercial traditionnel	Rural peu	1,8	-1,1

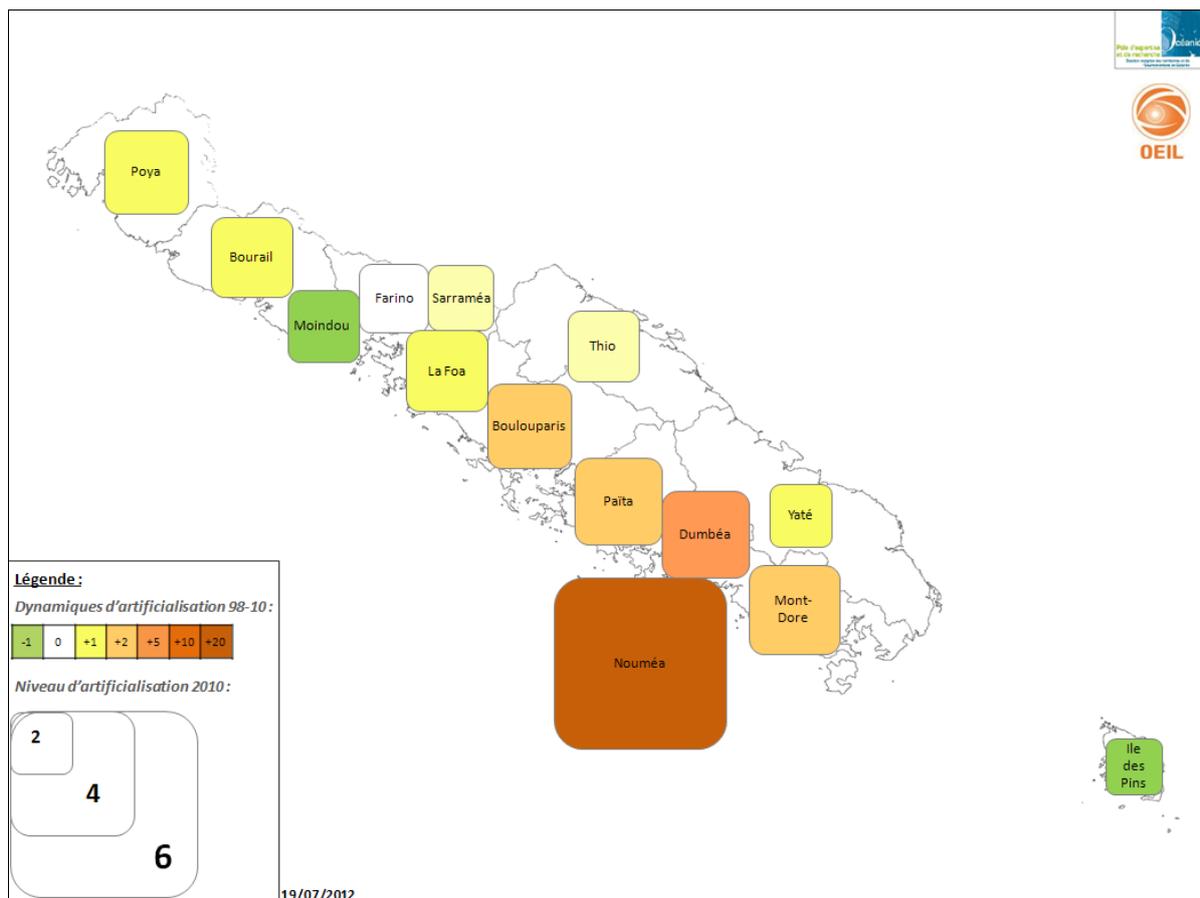
	très fort Aucune activité minière	diversifié	aisé		
La Foa	Intérêt écologique faible Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural aisé, inégalités	2,6	+1
Moindou	Intérêt écologique fort Aucune activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,3	-1
Mont-Dore	Intérêt écologique moyen Activité minière importante	Polyculture-élevage technique	Périurbain aisé en croissance	2,9	+2,1
Nouméa	Intérêt écologique faible Aucune activité minière (hors usine)	Polyculture-élevage technique	Urbain très aisé, inégalités	5,5	+20,7
Païta	Intérêt écologique moyen Activité minière faible	Commercial intense	Périurbain aisé en croissance	2,8	+2,3
Poya Sud	Intérêt écologique moyen Activité minière faible	Polyculture-élevage diversifié	Rural peu aisé	2,7	+0,8
Sarraméa	Intérêt écologique très fort Activité minière	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,1	+0,1

	très faible				
Thio	Intérêt écologique très fort Activité minière importante	Commercial agro-pastoral	Rural peu aisé	2,3	+0,2
Yaté	Intérêt écologique très fort Activité minière importante	Polyculture- élevage traditionnel, diversifié, et/ou technique	Rural peu aisé	2	+0,5

On note que la situation de Dumbéa est assez particulière : commune périurbaine avec un patrimoine naturel très riche, elle a connu un taux d'artificialisation très important entre 1998 et 2010, bien supérieur aux autres communes périurbaines.

b. Cartogramme de synthèse

La carte ci-dessous illustre les données du tableau précédent : à la fois la moyenne d'artificialisation par commune (taille du carré de chaque commune), et la dynamique d'évolution entre 1998 et 2010 à l'échelle provinciale (couleur de carré de chaque commune selon le coefficient défini ci-dessus). On note que Dumbéa a un taux d'artificialisation des paysages en 2010 à peu près équivalent aux autres communes périurbaines, mais que l'évolution de l'artificialisation a été bien plus importante dans cette commune entre 1998 et 2010, puisqu'elle polarise une grande partie de l'attraction du Grand Nouméa, notamment avec la zone de Dumbéa sur mer.



Carte 7 : Dynamiques d'artificialisation des espaces entre 1998 et 2010

Conclusion

Le mode d'occupation des sols de Dumbéa a connu une évolution assez importante depuis 1998, fortement centrée sur une urbanisation des milieux. Cependant, ces mutations sont concentrées à proximité des espaces déjà assez artificialisés et les impacts sur les milieux naturels préservés sont assez faibles. Les milieux classés ou protégés n'ont pratiquement pas subi d'artificialisations ou de dégradations depuis 1998.